



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)

Connaissance ISSN 2492-9700 n°37 – 16 janvier 2016 – France POULAIN

L'utilisation de faux décors dans l'Eure

Les faux décors sont assez présents dans notre environnement mais notre œil n'y fait plus guère attention. En effet, ces faux décors utilisent les codes visuels des véritables décors, ce qui les rend non pas indétectables mais bien dissimulés.

Le faux colombage est assez fréquent mais, s'il est bien fait, il ne se voit pas. Les exemples présentés ici sont donc le fait de faux colombage peints sur des tôles ondulées, des gouttières ou des restaurations en ciment. À ce stade, il n'est pas nécessaire de s'insurger contre ceux ou celles qui feraient du « faux » alors que le « vrai » est « bien préférable ». En fait, je trouve un certain charme à ces gestes de dissimulation et de vernacularisation des éléments importés dans le tissu normand.

J'y vois une tentative touchante de se rapprocher de ce qui fait l'âme et l'identité de nos villes et de nos campagnes. Et se plaindre du manque de moyens n'est pas très efficace. En effet, pour des petits ajouts sans grand intérêt architectural qui ont juste pour fonction d'abriter quelques outils ou d'agrandir un peu une maison plus ancienne, la peinture ou le faux colombage permet de l'habiller « normand » à moindre frais. Et en ces temps de difficultés financières, cela m'apparaît comme un compromis acceptable.



Il m'apparaît que cela se rapproche des personnes qui réalisent des petites boîtes aux lettres en colombage.

Cela permet par ailleurs de rendre possible l'utilisation de certains abris de jardin ou autres carport vendus dans le commerce tout prêts et de les rendre acceptables dans certains espaces protégés. La peinture de faux colombage sur un abri bois ou un peu de tôle a une valeur ajoutée

très importante.

De manière plus étonnante, et surtout employée dans les intérieurs de châteaux ou d'églises, la technique du faux bois a été employée dès le XVIII^e siècle avec une vague plus forte au XIX^e siècle. Cette technique consiste à peindre des veines de bois de teinte claires à sombres sur des surfaces le plus souvent... en bois. Cela n'est pas étonnant car il s'agissait en fait de « faire plus riche » que la simple essence de bois utilisée localement. Il fallait que même de loin, les veines se voient.

C'est un peu le même principe qui est utilisé pour le faux marbre, très présent au niveau des retables dans les églises de l'Eure car il offre la possibilité de faire croire à des matériaux précieux alors qu'il s'agit uniquement de bois et d'artistes talentueux. Tous n'étaient pas des experts en faux marbre et on a parfois affaire à des faux marbres plus ou moins bien faits et qui donnent l'illusion pour autant que l'on se trouve loin d'eux. Mais pour les retables, les fidèles étaient souvent relativement loin, ce qui ne posait donc pas de problème.

Une particularité existe dans l'Eure, dans l'église de Saint Laurent du Tencement, où c'est la poutre du chœur qui est peinte en faux marbre dans les vert/marron.



Neuville sur Authou



Mainneville



Thiberville



Frense Cauverville



La Vielle Lyre



Corneuil



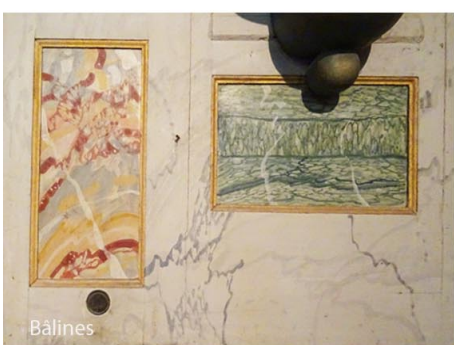
Saint Antonnin de Sommaire



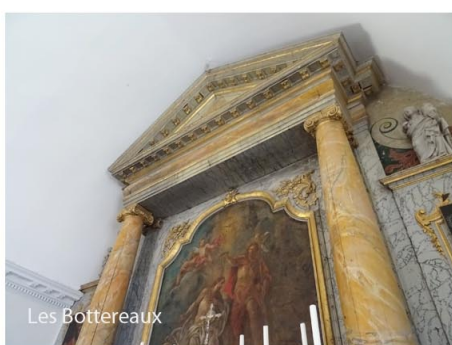
Iville



Buis sur Damville (Creton)



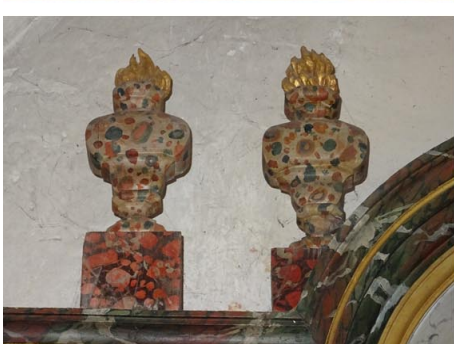
Bâlines



Les Bottereaux



Saint Vincent du Boulay



Roman



Saint Laurent du Tencement